

İstanbul, le 12 avril 2021

Ami·e·s solidaires,

Nous sommes le 12 avril 2021. Ma rétention en Turquie dure depuis deux ans.

Il y a deux ans jour pour jour, on confisquait mon passeport à İstanbul pour me punir d'avoir exercé ma liberté d'expression en France. Depuis, j'ai dû faire face au mutisme d'un pouvoir autocrate, à la prison, à des procès sans raison d'être, au déni obstiné de mon acquittement, au refus récurrent de la restitution de mon passeport. L'état qui m'a soumis à cette épreuve n'a pas hésité à violer ses propres lois.

Durant ces deux années une solidarité internationale s'est formée autour de moi. Je remercie tou·te·s celles et ceux qui se sont investi·e·s. Devant ce soutien franc pour les valeurs démocratiques, les digues de l'autocratie se sont écroulées : contrairement à la plupart des prisonniers politiques en Turquie, j'ai été vite libéré de prison ; j'ai été acquitté ; la cour d'appel a accéléré sa décision. Enfin, ce 2 avril, le tribunal administratif auprès duquel j'avais entamé une procédure d'annulation du refus de la restitution de mon passeport a statué en ma faveur.

Ami·e·s solidaires, ne nous y trompons pas ! C'est loin d'être fini. Nous sommes face à un pouvoir sans foi ni loi. En effet, la décision du tribunal administratif était prise dès le 25 janvier 2021, soit deux mois et demi avant de m'être communiquée. Un délai sans aucun motif judiciaire. L'état qui s'est permis de forcer ses propres juges à ce scandaleux atermoiement ne se privera pas de faire appel sous 30 jours, le délai légal.

J'en appelle à toutes les forces démocratiques en France. Une nouvelle étape, espérons finale, de cette course de durée indéterminée vient de commencer. Restons mobilisé·e·s.

Tuna Altınel